Lyon-Haïti Partenariats (L H P)



~ pour un développement équitable et durable ~

Association Loi 1901

Rapport d'activités année 2012

Présentation du Rapport d'activités par le secrétaire :

De fin 2011 à juin 2012 :

L'activité durant cette période a fait l'objet d'un rapport présenté lors de l'AG extraordinaire du 5 juin qui s'est tenue en vue de remplacer la présidente démissionnaire et de faire le point (cf. document 2012_06_05_CR AG LHP.pdf, envoi du 18/06/12).

Il rappelait les actions réalisées depuis l'AG constitutive du 26/10/2011 :

- les activités administratives
- le programme des commissions « Culture » et « Projets et financements »,
- l'accueil en stage de Master de Dominique Domerçant,
- les relations de LHP avec d'autres associations partenaires.

En Juillet:

- Du 4 au 7, participation de 5 membres à l'Université d'été de la Solidarité Internationale (S.I.) organisée par le CRID et le CADR sur Lyon, dans le campus de l'INSA.
- Le 13, rencontre avec Agnès Pizzichetti, artiste peintre ayant vécu en Martinique et nouvellement lyonnaise, qui cherchait à connaître des Haïtiens sur Lyon.
- Le 14, rencontre à leur demande avec deux responsables de l'association « Oasis d'Amour » qui a créé un orphelinat en Haïti, dans le but d'une information réciproque.
- Le 19, conférence de Dominique Domerçant, stagiaire de LHP à Vallue pendant 3 mois, au siège de l'association 10bis rue Jangot, sur les conditions de durabilité de notre partenariat avec l'Association des Paysans de Valllue (20 adhérents y ont participé).
- Le 20, rencontre à notre demande avec M. François Miribel, directeur de la fondation Mérieux (Michèle Roche, Claude Calixte et Paul Vermande représentaient LHP) : échanges sur les possibles collaborations entre nos deux structures, sur l'assainissement et la qualité de l'eau en Haïti.

Du 28 juillet au 18 août, séjour en Haïti de 3 membres de LHP:

Les objectifs de ce séjour (27 juillet- 17 août) étaient de rencontrer les partenaires connus et potentiels et de faire découvrir Haïti à des adhérents.

Le rapport concernant ce séjour en Haïti de Cécile Clame et Paul et Maguy Vermande est disponible sur le site internet de l'association

http://lyonhaitipartenariats.wordpress.com/activites/voyage-detudes-en-haiti-ete-2012/

De septembre à décembre :

Ces activités sont décrites dans le document joint « CR Activités AG_déc_2012 (1) PV ».

A partir de septembre, la mise en place du site internet de LHP a permis de mettre à disposition beaucoup d'informations et de documents.

Rappel des activités de la commission Culture Haïti :

- -10-11/03/12: exposition-vente d'artisanat haïtien.
- 15/05/12 : film « Vers le sud » de Laurent Cantet, au Ciné Opéra.
- 01-14/10/12 : Exposition de photos « La vie à Cité Soleil », à Locaux Motiv'.
- 06/11/12 : Rencontre avec Abner Septembre, de l'APV, au CCO de Villeurabanne.

Les projets d'animations pour 2013, sont présentés dans le compte-rendu de l'Assemblée Générale.

Les activités de la commission Projets et financements :

Le premier travail de cette commission a été de rédiger une « Charte stratégique pour le développement économique durable en Haïti », à partir d'un texte proposé par Bernard RIGALDIES, et complété par Daniel BOISSON, Michèle ROCHE, Paul VERMANDE et Jean Jacques SCHWARZ : cette charte pose le cadre des projets que nous souhaitons mener avec nos partenaires haïtiens, dans le sens d'un développement local intégré, créatif de ressources et pour une plus grande autonomie (voir le texte en annexe 1).

Trois axes de partenariats de développement économique se mettent en place :

- L'un récent avec l'association Haïti-COROS et l'école de Mapou visitée cet été 2012, en compagnie de Jean Ronel SISTANIS, vice-président de LHP qui est retourné dans son pays. LHP les a déjà aidés au cours de cette année sur des financements d'urgence (réparation des murs de l'école) et sur l'achat d'un vidéo-projecteur pour qu'ils puissent faire de l'animation culturelle, collecter quelques fonds au cours des séances de cinéma et se servir de cet appareil pour l'enseignement. Nous leur avons conseillé, au cours de nos rencontres en Haïti, de créer un poulailler et un jardin maraîcher, ceci pour générer des revenus qui serviraient ensuite au financement de l'école. Ils nous ont depuis envoyé un projet chiffré à 15 000 € environ pour le poulailler : nous avons donné des noms et des adresses en Haïti et dans leur région pour qu'ils sollicitent des financements auprès d'organismes sur place : CROSE (Collectif Régional des Organisations du Sud Est), AVSF et la Fondation de France, notamment par le biais du programme FIL (Fonds d'Initiatives Locales).
- 2) Le principal partenariat s'est mis en place avec l'Association des Paysans de Vallue (APV) pour laquelle plusieurs membres de LHP ont effectué des interventions depuis 3 ou 4 ans (accueil à Lyon d'un responsable-fondateur de l'APV, M. Yvon FAUSTIN, pendant ses 2 années d'étude au CIEDEL en 2009-2010, projet d'équipement d'une mini-laiterie avec le ROTARY-Club de Villefranche en Beaujolais camps d'été pour 250 jeunes en 2010 et 2011...). Par la suite et depuis la création de LHP, plusieurs échanges de documents ont eu lieu : la présidente de LHP et le coordonnateur de l'APV ont signé en août une convention de partenariat, augmentée en septembre d'une annexe avec 6 applications concrètes et de l'adhésion réciproque (voir en annexe 2). Puis l'APV nous a proposé les deux projets de développement suivants :
- Le projet ETIM (Entreprise Technologique Intégrée pour la Montagne). Projet mis en forme par Abner Septembre et Jean-Jacques Schwarz au cours de son séjour à Vallue : il s'agit de la mise en place d'un centre informatique. Ce projet a été partiellement pris en considération par notre commission et un financement a été trouvé à la Mairie de St Marc-Jaumegarde (le dossier CERFA a été monté avec les documents administratifs du Collectif Haïti de France, car LHP n'avait pas encore tous les justificatifs demandés). Les achats concernent des batteries, un inverteur, un accès à internet avec abonnement pour un an. Ces équipements, qui s'ajoutent aux ordinateurs et écrans plats offerts pour le camp informatique de 2011, vont permettre des échanges d'informations plus rapides dans les 2 sens (courriel

et téléphonie par skype), des formations aux métiers de l'informatique (la comptabilité notamment), et un enseignement des élèves s'appuyant sur le numérique.

Le deuxième projet en cours d'étude s'intitule « Production agricole » (sous-titre : Réalisation de citernes familiales). L'objectif général est le suivant : « Il s'agit de permettre à 100 familles dans les zones cibles de renforcer leur capacité de production agro-écologique, avec des effets directs, dont l'augmentation des opportunités d'emploi, l'accès à un revenu décent, le renforcement organisationnel et la restauration environnementale. »

Les objectifs spécifiques sont énoncés ainsi :

- a) Accroitre la couverture de 25% au moins de l'espace végétal, en vue de le ramener á son état précédent et le rendre favorable á la vie.
- b) Augmenter la capacité d'approvisionnement des communautés cibles en eau traitée, de manière à diminuer considérablement les risques d'atteinte de la maladie du choléra, ainsi encouragé par l'Etat haïtien et les recommandations de l'OMS.
- c) Revitaliser á nouveau la production agricole et la rendre disponible aux paysans.

Portée du projet : Ce projet visera en moyenne 100 familles, il s'étendra sur une période de quatorze mois et comprendra trois grandes composantes :

- 1º Une composante agricole consistant dans la plantation d'arbres et la production de légumes,
- 2º Une composante en eau visant la construction de 100 citernes familiales,
- 3° Une composante formation.

Suivent des détails sur l'organisation du projet, les besoins en ressources humaines et matérielles ; il est accompagné d'un budget et d'un cadre logique comprenant les objectifs, les indicateurs, les moyens de vérification et de suivi.

C'est très cohérent, mais LHP ne peut s'engager dès cette année sur la totalité de ce projet dont le budget total est de 10 millions de gourdes soit environ 200 000 €, avec une participation de l'APV de 20 % (apport de terrain et d'un bureau + construction de 2 citernes).

Nous avons informé l'APV que nous pouvions nous engager cette année à présenter le projet à des financeurs potentiels pour la réalisation de 20 citernes familiales de 2,5 mètres cubes. LHP a reçu alors un devis adapté à cet objectif, le schéma type d'une citerne et le budget représentant un somme globale de 40 000 €. La commission Projets et Financements est en train de rédiger ce projet et de contacter des financeurs : le Projet EAU du Grand Lyon, l'Agence de bassin, le Projet Solidarité EAU...).

Par ailleurs et en réponse à une de nos demandes pour mieux connaître notre partenaire, nous avons reçu de l'APV un « Formulaire de Rapport d'activités des ONG » (exigé chaque année par le Ministère haïtien de la Planification et de la Coopération Externe), qui nous donne les informations suivantes :

- Le personnel travaillant à l'APV : (40 à 55 personnes, dont 15 enseignants).
- Ses ressources financières : 450 000 € pour 2011-2012, venant des bailleurs issus de plusieurs pays : Haïti, Angleterre, USA et France. (N.B. L'ONG « Action Aid Haïti » a chargé l'APV de gérer la scolarisation de 1 500 enfants sur la 12ème section de Petit Goave).
- Le résumé des 8 activités ou projets menés par l'APV en 2012.
- L'inventaire des biens et équipements : 8 hectares de terrain, 9 bâtiments, 2 jeeps, 2 génératrices ...
- La programmation 2012-2013 où LHP est répertoriée : le total des budgets sollicités est de 680 000€, dont une bonne partie auprès de CARITAS-Secours Catholique (essentiellement pour des aménagements structurants : routes, constructions).

Le matériel pour la laiterie une fois dédouané, transporté à Vallue et mis en fonctionnement, nous prévoyons une mission de Paul Vermande et de Mr COQUARD, le fabricant de ce matériel à Villefranche/saône, début 2013, pour parfaire l'installation et la mise en fonctionnement de la mini-laiterie (200 l/jour).

Par ailleurs, l'APV a adressé une demande à **« Energies Sans Frontières »** après la rencontre d'Abner SEPTEMBRE avec le Directeur de cette ONG française en novembre à Paris, puis à Lyon. **L'APV sollicite l'attribution de 350 kits solaires d'éclairage** dont 200 pour équiper des familles et 150 pour les besoins collectifs (écoles, centres de santé et de loisirs, atelier artisanal, les activités d'agro-tourisme). Ceci fait partie d'un don accordé par l'entreprise SCHNEIDER.

Réponse à une question qui nous a été posée : Pourquoi aider l'APV qui a déjà réalisé beaucoup d'installations ?

Pour nous, il faut en faire un moteur pour les associations voisines. Nous pouvons aider l'APV à devenir un modèle de développement pour les communautés paysannes voisines, en mettant en valeur son fonctionnement démocratique par les groupes de discussion, ainsi que ses activités économiques et agroécologiques, à travers les réalisations comme la Foire de la Montagne, le musée végétal, l'atelier de transformation de fruits TOPLA...

L'Association Haïti-COROS, encore peu organisée, pourra tirer profit de tous ces projets, venir rendre visite à l'APV pour dialoguer avec les responsables.

3) Autre Projet non encore localisé et concernant la vaisselle biodégradable.

Lors de leurs séjours en Haïti, les membres de LHP constatent l'accumulation des déchets plastiques, notamment des boites de polystyrène expansé PSE (les « boîtes—manger ») qui encombrent les ruisseaux, les ravines, les talus et décharges sauvages... et qui sont souvent brûlées à l'air libre quand elles deviennent trop encombrantes, entrainant alors une pollution de l'air.

La commission Projets a d'abord rencontré un magasin d'Artisans du Monde qui utilise de la vaisselle biodégradable et « compostable ». Puis les recherches effectuées sur Internet et auprès de la Société BIOSYLVA ont montré que la Chine et l'Inde fabriquent cette vaisselle à partir d'écorces de palmier et de bagasses de canne à sucre. Nous en avons donc parlé à l'ambassadeur de France que nous avons rencontré fin juillet à Port-au-Prince et à un membre du Ministère haïtien de l'Environnement, faisant ressortir que l'utilisation de la bagasse de canne produite dans les « guildives » (fabriques de rhum agricole) haïtiennes pourrait créer des emplois, peut-être décentralisés. Une commission a été mise sur pied par le ministère avec l'appui de l'ambassade en octobre et nous venons de recevoir un premier rapport de la consultante française qui a effectué une mission de 10 jours sur ce sujet.

Le rapport semble s'orienter plutôt vers une solution de PSE recyclable qui pourrait être ramassé, puis recyclé et vendu pour une nouvelle utilisation. Une mission d'Haïtiens va venir en France vers le 18 décembre pour visiter une usine dans le nord et rencontrer à Lyon les responsables du CEFREPADE, centre qui est adhérent à LHP, et spécialisé dans la gestion des déchets et de l'Environnement.

La commission va suivre avec attention les travaux de ces envoyés du ministère de l'Environnement.

Perspectives –

Après une année 2012 d'approfondissement de la connaissance de nos partenaires haïtiens, de réponse à certains de leurs besoins urgents et de recueil de leurs projets plus durables, l'année 2013 nous permettra d'entrer dans la phase de recherche de financements, pour un début de concrétisation de ces projets.

L'équipe des administrateurs lance un appel aux adhérents pour que ceux qui le souhaiteront puissent se joindre aux commissions de travail, afin de participer au montage des projets, à leur suivi et à la recherche de co-financements.

Paul Vermande – Décembre 2012

ANNEXE 1

Charte stratégique pour les projets de Développement Economique et Durable en Haïti

LHP marque son intérêt à tout projet de développement global défini à l'échelle d'un ou plusieurs territoires en Haïti, pour autant que :

- Il soit initié par un « Groupement » de personnes physiques et morales haïtiennes, parmi lesquelles, autant que possible, les autorités administratives locales,
- IL contienne en appui, des infrastructures et équipements nécessaires à caractère socio-culturel, des équipements économiques propres à produire de la richesse (valeur ajoutée) à hauteur, autant que possible, des charges de fonctionnement, d'entretien et d'amortissement de tous ces équipements,
- IL profite à la collectivité et participe à son développement local, sans exclure certaines initiatives de portée plus large, voire nationale,
- Il permette au « groupement » de dégager des bénéfices dont une partie sera mise en « épargne ».

Le Groupement initiateur en Haïti formulera une première présentation de son projet, avec, en perspective, son élargissement possible à d'autres partenariats que LHP.

Sur la base de cette formulation, un « Comité d'Experts », en lien avec LHP, examinera la faisabilité et la conformité du projet par rapport à notre charte, la composition du groupement, la place des femmes et des jeunes, ainsi que les retombées sociales potentielles. Il prendra position graduellement :

- soit sur une validation partielle de certains aspects du projet,
- soit sur un ensemble de recommandations ou de questions sur les points à préciser pour une meilleure compréhension du projet. Un nouvel examen du projet s'ensuivra, débouchant sur son éventuelle pré-sélection.

En cas de pré-sélection du projet soumis, une ou des rencontre(s) en Haïti ou en France entre les représentants respectifs du Groupement et de LHP, seront initiées pour définir les modalités de la gestion du projet incluant les actions à conduire, la répartition des responsabilités, le calendrier, les financements, les ressources nécessaires, l'identification et l'analyse des risques, les modalités d'évaluation et les critères d'acceptation. L'objectif est la validation du projet lui-même.

En parallèle, LHP s'investit en France dans les contacts auprès de « personnes morales » (entreprises publiques ou privées, collectivités publiques, fondations, associations, ONG...). Le but est de leur présenter ces projets en s'appuyant sur cette charte pour les convaincre d'apporter leur soutien, d'obtenir la validation de ces projets, et d'en prévoir l'accompagnement dans la durée.

L'appui, que ces acteurs portent aux projets, peut prendre plusieurs formes :

- la mise à disposition d'expertise et d'expérience,
- la mise en place de formations,
- le soutien financier,
- le don d'équipements mobiliers ou immobiliers,
- la participation minoritaire au capital des entreprises créées (LHP ne souhaite pas soutenir la prise de contrôle par des acteurs non-Haïtiens),
- toute autre action contribuant à la pérennité économique des projets soumis.

Cette approche d'appui au développement économique et durable est la garantie que l'émergence, le montage, la réalisation et l'aboutissement des projets résulteront de vrais partenariats en assurant les

meilleures chances de durabilité grâce aux nouvelles capacités de « création de richesses ou ressources financières» qu'ils porteront.

L'appui, que ces acteurs portent aux projets, peut prendre plusieurs formes :

- la mise à disposition d'expertise et d'expérience,
- la mise en place de formations,
- le soutien financier,
- le don d'équipements mobiliers ou immobiliers,
- la participation minoritaire au capital des entreprises créées (LHP ne souhaite pas soutenir la prise de contrôle par des acteurs non-Haïtiens),
- toute autre action contribuant à la pérennité économique des projets soumis.

Cette approche d'appui au développement économique et durable est la garantie que l'émergence, le montage, la réalisation et l'aboutissement des projets résulteront de vrais partenariats en assurant les meilleures chances de durabilité grâce aux nouvelles capacités de « création de richesses ou ressources financières» qu'ils porteront.

ANNEXE 2

Convention de partenariat entre Lyon-Haïti Partenariats (LHP) et l'Association des Paysans de Vallue (APV)

Les deux associations déclarent un intérêt commun pour engager des actions solidaires susceptibles d'améliorer la compréhension entre les deux peuples et d'apporter une meilleure qualité de vie à tous. Elles envisagent d'être partenaires pendant une période de 5 ans, en renouvelant la convention annuellement après une évaluation des actions menées au cours de l'année.

Les deux associations se communiqueront mutuellement, dans des documents annexes, leurs modes de fonctionnement, les noms des responsables, les programmes d'action pour l'année en cours, avec les partenaires respectifs et les montants prévus pour les différents projets.

La démarche principale consistera à mettre en place à Vallue des activités économiques susceptibles d'apporter des emplois et des revenus aux habitants, pour leur permettre de mieux maîtriser les questions d'éducation, de santé et d'environnement. Des consultations régulières des membres seront organisées dans les deux associations qui échangeront leurs conclusions. Le montage des projets communs aux deux associations se fera dans un dialogue respectueux des contraintes inhérentes à chaque partie, en prenant en compte les souhaits et les idées des membres de chacune d'elles; une approbation formelle par les instances responsables (Conseil de Direction de l'APV- Conseil d'Administration de LHP) sera nécessaire. Les moyens de communication (internet et téléphone) devront être utilisés de façon systématique pour une réponse au partenaire dans un délai de 8 jours. Une attention particulière sera portée à la situation et au devenir des jeunes et des femmes, notamment par leur implication dans l'APV, depuis les structures de base jusqu'au Conseil de direction.

LHP ne pourra pas être considéré comme un bailleur apportant de gros moyens financiers, mais plutôt comme un relais et un facilitateur permettant de monter et de veiller à la réalisation des projets, élaborés par l'APV, et financés par d'autres bailleurs de fonds (ONG, Collectivités territoriales, organismes nationaux et internationaux).

Des déplacements et des séjours seront à promouvoir dans les 2 sens pour une meilleure connaissance des personnes, des conditions de vie, des activités culturelles, des enjeux politiques et des actions citoyennes dans chaque pays.

L'objectif d'une solidarité à l'échelle du monde passe par une solidarité réelle et profonde entre des personnes appartenant à des structures « de base » plus petites, comme les nôtres. La participation aux activités et aux décisions dans chaque association et la proximité avec les adhérents semblent des valeurs fondamentales à promouvoir pour la pérennité des associations et pour la mise en œuvre d'une démocratie participative

Pour le Conseil de direction de l'APV : Benoît Batichon, coordonnateur – Vallue, le 15 août 2012

Pour le Conseil d'Administration de LHP: Maguy Vermande, présidente - Lyon, le 4 septembre 2012